

<https://www.pressegauche.org/Haiti-ce-que-le-massacre-a-La-Saline-quartier-populaire-nous-apprend-sur-la-crise-de-l-Etat>



Haïti : ce que le massacre à La Saline (quartier populaire) nous apprend sur la société haïtienne et la nature actuelle



Date de mise en ligne : mardi 19 novembre 2019
crise de l'État

- International - Amérique latine -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

Depuis plus d'une année, Haïti est secoué par des manifestations monstres contre la corruption, le contrôle de l'Etat par des bandits et les inégalités résultant des politiques néolibérales. Ces mouvements s'inscrivent dans le combat continu du peuple haïtien contre l'exclusion, l'oppression et l'exploitation économique. La population exige l'élaboration d'un nouveau système de justice et d'équité sociale, et, malgré l'oppression sanglante, le peuple refuse de se laisser abattre.

Cela fait une année depuis que des gangs armés proches du pouvoir sèment la terreur. Le carnage commis entre le 13 et le 17 novembre 2018 au quartier populaire La Saline est l'un des plus marquants. Par égard pour les vies et parcours brisés, il est de notre devoir de souligner le premier anniversaire de ce crime de masse d'État.

En juin 2019, le Service des Droits Humains (SDH) de la Mission des nations unies pour l'appui à la justice en Haïti (MinujustH) publie un rapport de vingt pages sur ce massacre. Ce rapport détaillé suggère que l'attaque a été une opération planifiée au niveau du pouvoir d'État. Elle a été menée par au moins cinq gangs différents, soutenus par des agents du gouvernement, contre des membres de deux groupes rivaux et des résidents soupçonnés d'être associés à ces deux groupes.

Il est connu que la MinujustH, émanation du Core group¹ et suppôt du gouvernement haïtien, ne saurait être accusée de parti pris ni de compassion pour la population des quartiers populaires. Pourtant, le rapport publié en juin par son Service des Droits Humains (SDH) souligne en conclusion :

« Le manque d'intervention étatique pour protéger la population contre les violences des gangs est particulièrement préoccupant. L'absence d'intervention de la PNH [Police nationale haïtienne] lors de l'attaque, ... , a pu permettre aux assaillants d'agir avec impunité et a contribué au nombre très élevé de victimes. L'inertie observée des forces policières a également pu permettre aux auteurs des violences de transporter les cadavres, de les démembrer et de les brûler - y compris dans les jours qui ont suivi l'attaque - afin d'éliminer les preuves et d'empêcher leur identification. »

Si même la MinujustH admet des faits aussi graves, l'heure est critique. Toutefois, rappelons que de novembre 2018 à juin 2019, il s'agit du sixième rapport rédigé au niveau local touchant ces événements macabres, illustrant clairement l'impunité des crimes commis par des unités officielles alliées aux gangs proches du parti au pouvoir. Un bilan exhaustif fait état de 71 personnes assassinées, parmi elles 15 enfants de moins de 13 ans, deux autres portées disparues, 11 victimes de viols collectifs, 150 maisonnettes vandalisées et criblées de balles à Projet La Saline et ses environs ainsi que des dizaines autres incendiées à Nan Chabon.

Cependant, s'il est vrai que ces événements n'ont cessé de défrayer la chronique, dans un certain sens (nous le verrons), ils sont le signe d'un certain temps. Comme le faisait remarquer l'avocat et ancien juge Sonel Jean François « les autorités haïtiennes se taisent, font le mort, comme si la mort d'autant de personnes ne les dérangeait pas ». Bien que des organisations de défense des droits humains ont, suite au massacre, dressé divers rapports, les actions posées par les autorités judiciaires haïtiennes n'ont été prises que tardivement. Les preuves ont été systématiquement détruites : des cadavres ont été brûlés et d'autres ont disparus. À ce sujet, l'OPC écrit :

« Saisi du dossier, Me Ocnam Clamé DAMEUS, alors Commissaire du Gouvernement près le Tribunal de Première Instance de Port au Prince, ordonna à un Juge de Paix de se rendre sur les lieux aux fins d'effectuer le constat des corps, dresser le procès-verbal y relatif et procéder à la levée des cadavres. L'OPC n'a pas encore pu obtenir une

copie dudit procès verbal de constat. Toutefois, les premiers éléments rapportent que le Juge de Paix n'a retrouvé que des morceaux, des fragments de corps humains sauvagement mutilés, ce qui rend impossible une évaluation exacte ou même approximative du nombre de cadavres. »

Sans aucun doute, ces morts ne dérangent pas le pouvoir, mais comment expliquer leur destruction ? Pourquoi refuser aux victimes une sépulture normale ? Comment expliquer que rien n'a été fait jusqu'ici pour que justice leur soit rendue ? Les auteurs du massacre sont connus. Si malgré tous ces rapports, les assassins circulent en toute liberté, cela atteste du profond mépris du gouvernement à l'égard du peuple ?

Cette impunité révèle des temps sombres que vit le peuple haïtien. Pour comprendre cela, deux éléments essentiels doivent être analysés : le contexte dans lequel le massacre a été commis et la structure métropolitaine de la société haïtienne actuelle.

I. Contexte global du massacre

Pour comprendre le contexte, il faut rappeler qu'en 2016 après des élections controversées, mais validées par le Core group, Jovenel Moïse et ses alliés prennent le pouvoir sans légitimité populaire. Une preuve de plus que l'impérialisme s'arroge le droit de manipuler les élections pour imposer au pouvoir des affairistes ignares, des gens assujettis à la défense de ses intérêts.

Or, comme le signalait Paquin (1992), « Des élections truquées, des élections sans crédibilité, donnent comme résultats des guerres civiles, des violations des droits humains, des hostilités à n'en plus finir. » C'est dans cet imbroglio dans lequel Haïti se retrouve depuis plusieurs années. Premier État de la région à accéder à l'indépendance (1804), l'évolution du pays est toujours entravée par les interventions étrangères et des classes dominantes soumises aux puissances impérialistes. Cependant, depuis 2011, nous vivons une époque où les dirigeants politiques haïtiens, femmes et hommes, deviennent littéralement des marionnettes de l'impérialisme.

Maintenant, la présidence devient un pouvoir mafieux commettant impunément : massacres, assassinats, viols, arrestations arbitraires et détournements de fonds. Depuis 2011, le régime des bandits légaux a tout mis en oeuvre pour s'accaparer de tous les pouvoirs : truquage d'élections, pratique exacerbée de la corruption, création et protection de bandes paramilitaires semant la terreur dans les quartiers populaires, destruction des institutions publiques, cooptation des affidés des médias traditionnels, menaces et assassinats contre la presse indépendante et les organismes sociaux critiques, répression des protestations de rue.

Pour contrecarrer les manifestations populaires, le régime distribue des armes dans les quartiers populaires, l'objectif évident étant l'extension de la violence armée afin de gouverner par la terreur et le chaos. Il s'agit de créer des zones de « non-droit » pour faire triompher ce que Sprague (2017) appelle le capitalisme paramilitaire à l'intérieur d'une souveraineté criminelle. La Saline est un échantillon.

Depuis que ce pouvoir a été imposé en 2010, les quartiers populaires vivent une situation extrêmement grave. Ils manquent de tout : assainissement, approvisionnement en eau, école, électricité, alimentation. Les gens font face à d'énormes difficultés : environnement dégradé, insécurité, insalubrité, zones de « non-droit », inflation galopante, gabegies administratives, corruption et trafic d'armes, etc.

Concernant ce dernier point, précisons que, selon certaines estimations, le nombre d'armes illégales s'élève aujourd'hui à 300 000 pour un total de soixante-seize gangs actifs sur l'ensemble du territoire. Ainsi les gangs armés occupent une place importante dans la vie sociale et politique haïtienne. Quand un gouvernement assassine ou fait assassiner une partie de la population, on rentre dans une logique de guerre. C'est pourtant ce qui s'est passé à la

Saline.

Dans ce quartier, des dizaines de gens ont été assassinés, leurs corps livrés en pâture aux animaux, effaçant toutes traces. Comment comprendre cette indifférence monstrueuse de la part de soi-disant élites ? Comment expliquer le silence complice et amusé des bien-pensants ? Aucune nation digne de ce nom n'aurait accepté qu'un représentant du Président de la République reste au pouvoir alors qu'il est soupçonné dans de tels actes d'atrocités. Néanmoins, il importe de comprendre les causes profondes de ce massacre et s'interroger sur le sens de la politique en Haïti. Est-il encore possible de faire de la politique alors que l'État est dirigé par des criminels ? C'est à ce stade qu'intervient la réflexion métapolitique.

II. Brèves considérations sur le concept de métapolitique

Le concept de métapolitique, dans le sens où le philosophe Alain Badiou (1998) le définit, consiste à considérer « les politiques réelles comme des pensées ». Tout en tenant compte de ce concept, notre objectif est d'analyser certains éléments de la réalité sociale haïtienne qui peuvent expliquer ce qui se passe dans les quartiers populaires. Il s'agit aussi d'un éclairage sur ce qui risque de se produire dans un avenir proche si rien n'est fait.

L'analyse métapolitique des événements récents dévoile un imaginaire collectif imprégné par l'idéologie d'apartheid, d'idées véhiculées par des "intellectuels organiques" de l'ordre hiérarchique. Idéologie qui sert à justifier les politiques de l'extrême-droite. La métapolitique se situe hors des actions politiques. Elle intervient dans l'idéologique et le culturel. Elle élabore une conception du monde qui facilite la prise du pouvoir politique.

En somme, l'analyse métapolitique rend compte de l'importance des idées dans la domination sociale. Ainsi, la concentration médiatique et le journalisme divertissant participent de cette logique. Utilisant l'humour, les médias dominants banalisent les idées réactionnaires et conservatrices.

Les médias traditionnels soutiennent l'idée selon laquelle seuls les riches ont droit au pouvoir et aux privilèges. Prétendant l'humour, des émissions populaires ne cessent de justifier l'inégalité et ridiculiser le mode de vie des pauvres.

Concernant le massacre de La Saline, un délégué départemental, M. Duplan¹, y a reconnu implicitement son implication. De plus, M. Duplan incitait les policiers et des bandits à sa solde de continuer impunément à tuer et accusait les organisations des droits humains de bloquer leur travail. En fait, il donnait aux policiers ripoux le droit de tuer en toute impunité.

Si le bloc au pouvoir considère la vie des gens des quartiers populaires comme des « non-vies » parce qu'ils sont assignés à une vie invivable, c'est la structure sociale d'apartheid qui explique le massacre de ces populations. L'analyse métapolitique permet d'appréhender les éléments explicatifs du mépris de la population. Ce que dissimule ce mépris du populaire c'est la peur de la puissance du peuple, sa crainte et la volonté de réduire ce peuple à sa plus simple expression.

En guise de conclusion

La principale cible de l'actuel bloc au pouvoir, ce sont les quartiers populaires, là où vivent des femmes et des hommes que l'on voudrait assujettir, mais qui souvent se dressent et se redressent, avec fierté, avec beauté, pour réclamer leur part de bonheur, de dignité. Cette population veut l'émancipation, C'est-à-dire : liberté, dignité, bien-être. Ce qui fait la particularité du régime Tèt Kale, c'est l'utilisation de la violence comme principale stratégie de

la gestion du pouvoir. Aucun investissement n'a été consenti pour améliorer ni les conditions de la population ni sa qualité de vie.

Au moment où nous achevons cet article, les groupes armés proches du pouvoir ont frappé le quartier historique et populaire du Bel Air. Dirigés par un certain Jimmy Cherizier, un allier de Duplan, les bandits ont assassiné au moins une quinzaine de personnes, incendié une vingtaine de maisons et des voitures, sèment la terreur, forçant la population à fuir. Un fait de plus prouvant que ce gouvernement est en guerre contre la population. On ne peut parler de guerre de basse intensité, il s'agit d'une guerre ouverte contre un peuple revendiquant ses droits.

Notes

1- Enseignant-chercheur, philosophe et militant pour un projet de gauche révolutionnaire radicale.

2- Installé en 2004, le Core Group, composé de la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU, des Ambassadeurs d'Allemagne, du Brésil, du Canada, d'Espagne, des États-Unis d'Amérique, de France, de l'Union Européenne et du Représentant spécial de l'Organisation des États Américains, n'a aucune existence juridique.

3- Selon les rumeurs, M. Duplan serait en possession d'un passeport canadien et serait protégé en Haïti par le Gouvernement du Canada.